



FOCUS SUR LES CVC SUR L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Ce document a été élaboré à partir de l'**expérience d'établissements ayant mis en place des CVC**.

Dans la plupart de ces établissements, l'instance a été mise en place pour travailler sur la place et la prise en compte de la parole des élèves.

Cette instance a pu également être une réponse apportée suite à une évaluation du climat scolaire.

OBJECTIFS DE L'INSTANCE :

Le Conseil de Vie Collégienne est une instance consultative. Elle permet le dialogue, l'échange entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Ce dialogue porte sur la vie quotidienne des collégiens, ainsi que sur leur association aux projets portés par l'établissement.

LA PRÉPARATION DU PROJET :

L'implication des chefs d'établissement et de la vie scolaire paraît indispensable pour impulser le projet, en impliquant l'ensemble des acteurs, ce qui est indispensable pour le bon fonctionnement de l'instance.

Quelques exemples de préparation du projet :

- Travailler avec un groupe d'élèves délégués à la mise en place de l'instance
- intégration au projet vie scolaire

LA MISE EN ŒUVRE :

Élections et composition :

Les CVC sont composés de 8 à 10 élèves, élus au suffrage universel. Cependant, deux organisations se dégagent :

- Candidats issus de l'assemblée générale des délégués, élus par l'ensemble des élèves.
- Candidatures libres, élection par l'ensemble des élèves.

En général, les votants sont répartis en collèges électoraux, ce qui permet d'assurer la représentation de tous les niveaux au sein du CVC.

Les élections peuvent se dérouler sur plusieurs jours, mais ont toujours lieu après une période de campagne électorale durant laquelle les candidats peuvent se présenter, et exposer leurs motivations.

Présence des personnels de l'établissement :

Ils sont présents même si cette instance est rarement paritaire. Ainsi, le chef d'établissement préside le CVC, et le CPE est fortement impliqué dans son animation. Les enseignants y sont indispensables. Ce sont, en général 2 ou 3 collègues volontaires.

Dans un collège, par exemple, le choix a été fait de faire voter les personnels, par collège d'appartenance, pour les représentants élèves. Ainsi, l'ensemble de l'établissement a été impliqué dans le projet.

Fonctionnement

Pour être une instance efficace, le CVC doit être réuni régulièrement. Le rythme dépend de l'organisation de chacun et de la difficulté à réunir les différents acteurs. Certains établissements les réunissent avant chaque CA, d'autres une fois par mois. Il est tout à fait possible de définir un calendrier des réunions plénières en début d'année.

La plupart des CVC ont un règlement intérieur qui régit leur fonctionnement, ce qui permet aux élèves une vision claire (qui demande les réunions ? Qui décide de l'ordre du jour ? Un compte rendu est-il rédigé ?...)

Le lien avec les autres élèves élus est important (élèves délégués, représentants élèves au CA). Il permet de faire du lien entre les actions de chacun.

CE QUE L'ON Y FAIT

Au delà du fonctionnement quotidien du collège, de son organisation, les domaines dans lesquels les CVC interviennent sont nombreux et variés.

- Tous les CVC prennent un rôle dans l'animation de l'établissement : journées de l'élégance, journée couleur (couleur unique pour les vêtements des élèves), carnaval... Ces événements sont autant de moments propices au travail sur le sentiment d'appartenance et la cohésion des élèves de l'établissement. Les engagements humanitaires sont également très présents, au travers l'organisation de collectes en partenariat avec des associations.

Ils sont également associés sur l'aménagement des lieux de vie des élèves: toilettes, cour de récréation,...

- Certains CVC interviennent sur la liaison inter-cycle avec le primaire, notamment sur l'accueil des 6^{ème}. Ils sont également associés au travail sur l'orientation, la liaison 3^{ème}-2^{nde} (souvent en collaboration avec des CVL)

- Le travail sur la parole de l'élève est également important, un « chocophilo » ou un club « si on en parlait » sont des exemples de projets permettant d'aborder des questions relatives à l'adolescence, à leurs préoccupations, dans un cadre sécurisant.

- Les élus du CVC sont aussi associés aux thématiques abordées dans les établissements comme la lutte contre le harcèlement ou encore contre le décrochage scolaire.

RESSOURCES:

 Site du ministère de l'Education Nationale et de la recherche (partie vie lycéenne)

 Site de l'académie de Versailles (partie vie lycéenne)

 @CAVL_versailles
@DaviHESLING

 Vie lycéenne académie de Versailles
Clement Hesling Davl Versailles

 ce.davl@ac-versailles.fr

